

**Allocution présentée par le bâtonnier André Gauthier à l'occasion du  
souper commémoratif tenu pour le bâtonnier Claude Masse  
le jeudi, 10 novembre 2005**

Côtoyer la passion

Fréquenter Claude Masse, c'était côtoyer la passion.

Je le revois entrer dans mon bureau au Barreau du Québec, en coup de vent sans rendez-vous et sans coup de fil. Il fallait immédiatement constituer une équipe d'intervention d'urgence, des juristes, pour donner les premiers conseils aux citoyens de St-Amable, là où un incendie faisait rage dans un entrepôt de pneus usagés :

- Avis à l'assureur;
- Avis à la municipalité;
- Opinion préliminaire sur la portée des polices d'assurance;
- Conservation de la preuve;
- Conservation des preuves de déboursés pour les victimes;
- Avis au Ministre pour déclaration de zone sinistrée;
- La liste est longue...

*« André, les gens sont désespérés; des droits risquent de se perdre... le Barreau dit oui ou non? »*

*« Le Barreau...le Barreau dit oui. »*

Claude est reparti en coup de vent. Il s'occupe de tout.

Un passionné pour la pêche, pour la chasse (des heures à grelotter côte à côte, dans la boue, côte à côte sans bouger) une passion pour le droit certes, mais d'abord et avant tout une passion pour les gens, pour ceux qui sont les plus dans le besoin.

Une passion pour la justice.

Ce n'est que ça et rien d'autre qui le motivera lorsqu'il se présente à la vice-présidence du Barreau du Québec et au bâtonnat.

Et c'est le cap qu'il conservera et qu'il imprimera à l'institution tout au long de son mandat.

Pourtant l'âpreté du quotidien a souvent tôt fait des idéaux, même des plus nobles. Et Dieu seul sait jusqu'à quel point Claude a eu à faire face à ce quotidien :

- Grève des professionnels au Barreau du Québec;
- L'affaire *Therrien*;
- Grève chez les avocats exerçant des mandats d'aide juridique;
- Relations tendues pour dire le moins entre le Barreau et le ministre de la Justice;
- Menaces autant injustifiées qu'incongrues de mise en tutelle du Barreau du Québec;

La tentation de gérer au quotidien devient quasi-irrésistible.

L'erreur de plusieurs fut de sous-estimer la passion de Claude, sa foi inébranlable dans un Barreau dynamique au service du citoyen.

C'est avec le premier ministre du Québec qu'il s'assurera que les principes fondamentaux d'accès à la justice pour les plus démunis seront protégés.

Claude inspirera de grands efforts de réflexion sur la pratique du droit, l'avenir de la profession, la formation des avocats, le maintien à jour de leurs compétences.

Comment à la fois permettre à la profession de muter tout en maintenant la barre haute pour les membres du Barreau?

De nos jours, le mode de gouvernance au Barreau est souvent critiqué du fait que le mandat du bâtonnier n'est que de un an.

Claude est l'exemple parfait de celui qui prend la direction du Barreau à un moment où le monde juridique est en plein changement et qui par sa force et la profondeur de ses convictions, simplement sa passion, imprime à l'institution le nouveau cap que le Barreau doit suivre et qu'il suit encore quelques dix ans plus tard.

Monsieur le Bâtonnier Masse, vous tolériez la dissidence dans la mesure où elle enrichissait le débat, jamais lorsqu'elle poursuivait des objectifs mesquins.

Monsieur le Bâtonnier Masse, votre passion ne pouvait laisser indifférent ceux qui ont eu le privilège de travailler avec vous.

J'en suis.

Votre passion était contagieuse et vous nous avez permis de nous dépasser, d'aller bien au-delà de ce que l'on croyait être nos limites.

Dans les derniers mois de ta vie Claude la force de tes membres t'a abandonnée, mais tes yeux n'ont jamais perdu cette flamme qui témoigne de ce que tu es.

Tout au cours de sa carrière Claude a donné beaucoup à la profession et durant un an il aura communiqué à son Barreau toute sa passion.

Le bâtonnier ANDRÉ GAUTHIER

AG/jm

andre.gauthier@clcw.qc.ca